

Calendrier des épreuves de sélection et d'inscription

Période d'inscription auprès de l'IFAS GRETA
GPI2D Lycée Diderot

Du lundi 01 juillet au vendredi 4 octobre 2024 minuit

Dates limite de dépôt des dossiers de candidature

Le vendredi 4 octobre 2024 à minuit

Jury de sélection : examen des dossiers et entretien

Du lundi 07 octobre au mardi 12 novembre 2024

Jury d'admission

Au plus tard le vendredi 15 novembre 2024

Communication des résultats

Mardi 19 novembre 2024 à 10h00

Validation de l'inscription par les candidats admis

Jusqu'au jeudi 28 novembre 2024

Organisation des inscriptions

Jusqu'au vendredi 6 décembre 2024.

Traitement de la liste complémentaire et édition de la liste définitive des inscrits.

Entrée en formation

03 février 2025 pour les parcours modulaires.

[Cliquez ici pour consulter le référentiel officiel du Diplôme d'État d'Aide Soignant.](#)

[Cliquez ici pour retrouver les informations complètes sur l'organisation des sélections.](#)

Télécharger le dossier de candidature

Étape 1 : s'inscrire au DEAS

Pour commencer votre inscription au Diplôme d'État d'Aide-Soignant, merci de compléter le formulaire qui sera accessible en cliquant sur le bouton ci-dessous à partir du lundi 01 juillet 2024.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU DEAS

Étape 2 : télécharger le dossier de candidature

Après avoir rempli le formulaire ci-dessus, vous pourrez télécharger le dossier de candidature au DEAS, qui sera téléchargeable en cliquant sur le bouton ci-dessous à partir du lundi 01 juillet 2024. **Ce dossier est à renvoyer avant le vendredi 4 octobre 2024 (minuit) :**

- Par voie postale, le cachet de La Poste faisant foi de la date d'envoi, à l'adresse : IFAS DIDEROT au Greta GPI2D - Immeuble Métropole 19 - 134 rue d'Aubervilliers 75019 Paris,
- Par dépôt en main propre au Greta GPI2D, 134 rue d'Aubervilliers 75019 Paris : du lundi au vendredi, entre 9h et 17h, en échange d'un reçu,
- Par courrier électronique en un seul fichier au format PDF à l'adresse : formations-sante@gpi2d.greta.fr

TÉLÉCHARGER LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Attention : toute personne souhaitant s'inscrire à l'IFAS du GPI2D doit constituer un dossier de candidature, y compris les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage et ceux visant un parcours post VAE.